COMMUNE DE
CUDREFIN

Préavis n° 111-2026
au Conseil communal
de Cudrefin

Mise à jour du SIT communal et du cadastre souterrain

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Préambule

Les infrastructures communales, en particulier les réseaux d'évacuation des eaux claires et usées ainsi que d'alimentation en eau potable, constituent des actifs essentiels pour la collectivité. Leur gestion requiert des outils performants, permettant de planifier, d'entretenir et de renouveler ces équipements dans de bonnes conditions.

Le Système d'Information du Territoire (SIT) occupe une place centrale dans ce dispositif. Il permet de centraliser les données, de les partager entre services et partenaires et de disposer d'une vision d'ensemble harmonisée des réseaux. Toutefois, une partie des informations disponibles provient de digitalisations anciennes et hétérogènes, notamment issues de l'élaboration du PGEE, et ne répond plus aux standards actuels ni aux besoins accrus de précision.

Face à ce constat, la Municipalité souhaite engager une démarche structurée visant à moderniser le SIT et le cadastre souterrain tout en mettant à jour les données techniques des réseaux. Cette double approche permettra de garantir une base de données communale cohérente, fiable et durable, indispensable à une gestion efficace des infrastructures souterraines.

2. Objet du préavis

Le projet présenté par la Municipalité vise une modernisation en profondeur du Système d'Information du Territoire (SIT) communal et du cadastre souterrain, à travers deux volets complémentaires et indissociables.

Le premier volet concerne la mise à jour des données techniques relatives aux réseaux. Des relevés topographiques systématiques et précis seront effectués sur le terrain, afin de localiser les conduites d'eaux claires, d'eaux usées et d'eau sous pression. Ces données seront ensuite intégrées dans une base homogène, cohérente et géoréférencée. L'objectif est de constituer un référentiel fiable, qui facilitera la planification des projets d'aménagement, améliorera la coordination des travaux et contribuera à réduire les imprévus lors des interventions sur le domaine public.

Le second volet porte sur l'inspection par caméra des conduites existantes. Cette opération technique permettra d'évaluer l'état réel des infrastructures souterraines, de détecter les éventuelles dégradations et d'identifier les risques de dysfonctionnement. Les informations recueillies permettront de prioriser les interventions d'entretien, de planifier les réhabilitations au moment le plus opportun et d'orienter les investissements futurs de manière ciblée et proactive.

Ces deux démarches sont complémentaires et indissociables. La première fournit une cartographie précise et à jour du réseau, garantissant la qualité et la cohérence des données techniques. La seconde apporte une connaissance qualitative de l'état des ouvrages, essentielle pour une gestion patrimoniale efficace. Ensemble, elles offrent à la Commune une vision globale, fiable et actualisée de ses réseaux, condition indispensable à une gestion moderne, durable et responsable de ses infrastructures.

Découpage et état d'avancement du projet

Afin de planifier de manière efficace la mise à jour du Système d'Information du Territoire (SIT) et du cadastre souterrain, le territoire communal a été divisé en six secteurs environ équivalents. Ce découpage a pour objectif de permettre une réalisation progressive et maîtrisée du projet sur plusieurs années, tout en assurant une amélioration continue et homogène de la qualité des données communales.

Cette approche sectorielle offre la flexibilité nécessaire pour adapter la planification des travaux en fonction des priorités de la Commune et des projets en cours sur le domaine public. Elle garantit également une répartition équilibrée de la charge de travail et des coûts, tout en facilitant le suivi et la coordination des opérations sur le terrain.

À ce jour, deux des six secteurs ont déjà été relevés et intégrés dans le SIT communal. Ces premières étapes ont permis de valider la méthodologie employée, d'obtenir des données géographiques précises et d'améliorer de manière significative la qualité des informations disponibles pour la gestion des réseaux concernés. La poursuite du programme sur les quatre secteurs restants permettra de compléter progressivement la couverture du territoire et d'atteindre un niveau de précision et de fiabilité optimal pour l'ensemble des infrastructures souterraines.

Le schéma ci-dessous illustre la répartition indicative des six secteurs sur le territoire communal :

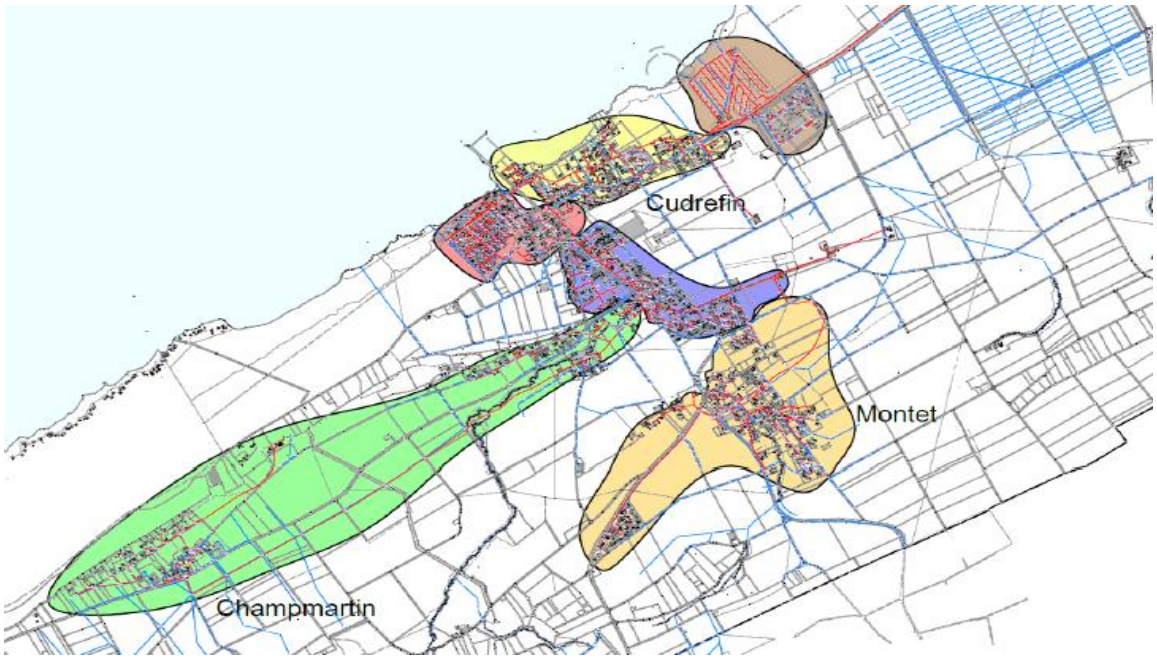

3. Coût et financement

L'ensemble du projet représente un investissement total de CHF 300'000.00, dont CHF 200'000.00 pour la mise à jour et l'intégration des données et CHF 100'000.00 pour l'inspection des conduites par caméra.

Il convient de préciser que ce projet est déjà en cours de réalisation : une partie des travaux a déjà été engagée depuis environ deux ans, par le biais du budget de fonctionnement. Cette approche avait été retenue initialement afin de tester la faisabilité et de lancer la mise à jour du SIT de manière progressive, sans recourir immédiatement à un préavis d'investissement.

Avec le recul, cette manière de procéder a toutefois montré ses limites. Les dépenses engagées atteignent environ CHF 50'000.00 par année et viennent alourdir de façon continue les charges de fonctionnement de la Commune. Une telle charge récurrente réduit la marge de manœuvre pour d'autres activités opérationnelles et ne reflète pas fidèlement la nature structurelle et pluriannuelle de ce projet.

Par souci de transparence et de bonne gestion financière, la Municipalité considère qu'il est préférable de présenter désormais l'ensemble de l'opération dans un cadre clair, sous la forme d'un investissement global. Cette démarche permet non seulement de regrouper les coûts dans une enveloppe unique et maîtrisée, mais aussi d'inscrire la dépense au registre des investissements, avec un amortissement

prévu sur dix ans. Cela reflète fidèlement la réalité patrimoniale de l'opération et évite d'alourdir indûment les charges de fonctionnement annuelles.

Cet investissement doit être envisagé comme une démarche structurante et durable, permettant d'optimiser la gestion des infrastructures communales. Les réparations imprévues entraînent des coûts souvent très élevés ; à l'inverse, une planification fondée sur des données fiables permet de mieux maîtriser les priorités et les budgets.

4. Bénéfices attendus

La mise à jour du SIT et du cadastre souterrain apportera à la Commune un outil moderne et fiable, directement exploitable pour tous les projets d'aménagement ou de réhabilitation. La précision accrue des données réduira les imprévus techniques et financiers, et permettra d'améliorer la coordination entre les différents intervenants.

Les inspections par caméra donneront une vision claire de l'état réel des conduites et permettront d'anticiper les besoins de réhabilitation. Cet outil stratégique facilitera l'établissement de plans pluriannuels d'entretien et de renouvellement adaptés à la réalité du terrain.

Sur le plan institutionnel, les autorités disposeront d'une base d'information solide pour appuyer leurs décisions. Les services techniques gagneront en efficacité et en sécurité dans la gestion des projets, tandis que la population bénéficiera indirectement d'une meilleure qualité de service et d'une gestion transparente des infrastructures.

5. Conclusions

La Municipalité estime que ce projet constitue un investissement stratégique pour l'avenir de Cudrefin. En modernisant son SIT et son cadastre souterrain et en complétant ces données par une inspection des conduites, la Commune se dote d'outils indispensables à une gestion prévoyante et durable de ses réseaux.

Au-delà de l'aspect purement technique, ce projet renforce également la capacité de la Commune à planifier ses investissements, à anticiper les besoins futurs et à assurer une continuité de service de qualité pour l'ensemble de la population. Il s'agit d'une démarche proactive, qui vise à sécuriser la valeur du patrimoine communal tout en apportant davantage de transparence et de maîtrise budgétaire.

Par ce préavis, la Municipalité confirme sa volonté d'inscrire la gestion du sous-sol communal dans une démarche proactive et planifiée, au service d'une meilleure maîtrise des investissements et de la durabilité des réseaux.

En ce sens, la Municipalité considère que la mise à jour du SIT et du cadastre souterrain n'est pas seulement un projet ponctuel, mais un véritable outil de gouvernance, au service des autorités, des services techniques et, in fine, des habitants de Cudrefin.

En conséquence, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir se prononcer sur les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Cudrefin
Vu le présent préavis,
Ouï le rapport des commissions compétentes,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'accepter la dépense totale de CHF 300'000.00 destinée à la mise à jour du SIT communal et du cadastre souterrain, comprenant la mise à jour des données des réseaux communaux ainsi que le passage de caméras dans les conduites.

1. D'accepter la prise en charge de ce financement au moyen des liquidités communales.

2. D'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Cudrefin, le 27 octobre 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic		Le Secrétaire
Richard Emmenegger	MUNICIPALITÉ DE CUDREFIN	Florian Metraux